Les soutiens de René Galinier veulent “durcir le ton”

19/08/2010 à 10h49

Me Bousquet, l’avocat du prévenu « respecte l’arrêt. » En revanche, il se montre agacé lorsque la chambre de l’instruction évoque pour le maintien en détention que « l’affaire a soulevé une émotion considérable se manifestant par des prises de position publiques nombreuses, contradictoires et passionnées. » « Qu’est-ce qu’il peut y faire Galinier, rétorque-t-il. Il n’est pas raciste, pas marqué politiquement. Son geste n’est que le résultat d’une exaspération ambiante née du discours politique général du moment. L’affaire devient emblématique et il faudrait qu’il paye ? »

Hier, du coté du comité de soutien présidé provisoirement par Claude Vayssière, un ami du prévenu septuagénaire lui aussi, « d’habitude calme », le dépit accompagnait l’annonce du maintien en détention. « Nous sommes restés discrets jusqu’à présent, Nous avons maintenu le calme… Cela n’a pas abouti, nous allons changer d’attitude, durcir le ton. Mardi ou mercredi prochain, une assemblée générale élira un nouveau bureau ; Il décidera des actions à mener pour faire libérer René. » **Manifestation, barrage routier**… ne sont pas à exclure.

Hier en fin d’après midi, plus de 7 000 personnes avaient signé la pétition circulant dans le village. L’avocat de son coté déposera une nouvelle demande de remise en liberté d’ici deux semaines.

Le Midi Libre (merci à Witten)